



Comité des droits économiques, sociaux et culturels**Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels concernant la communication n° 38/2018***

Communication présentée par : D. P. et autres

Au nom de : D. P. et autres

État partie : Espagne

Date de la communication : 15 juin 2018

Objet : Expulsion pour occupation illégale

Réuni le 11 octobre 2019, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, ayant examiné la demande de désistement des auteurs, qui affirment que leur situation en matière de logement a considérablement changé pour des raisons non liées à cette procédure, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 38/2018, conformément à l'article 17 de son règlement intérieur provisoire relatif au Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

* Adoptée par le Comité à sa soixante-sixième session (30 septembre-18 octobre 2019).

